

Les sites intermodaux en France

Notice de la carte

La carte des sites intermodaux en France recense les sites intermodaux existants au 1er janvier 2009 sur le territoire français avec leur niveau de trafic de l'année 2007. Ce recensement a été établi, à partir de listes fournies par différents gestionnaires d'infrastructures, par des services du Ministère, et complété par le Sétra.

Par site intermodal, on entend un lieu où il est possible de transférer des unités de transport intermodal (caisse mobile, conteneur terrestre, conteneur maritime, semi-remorque...) d'un mode de transport (routier ou non) à un autre. Par existant, on entend les sites exploités et non exploités.

Cette carte fait également ressortir les plates-formes multi-modes, qui sont définies comme des lieux physiquement circonscrits, formant une enceinte uniforme, où différents modes de transports non routiers opèrent, avec parfois la possibilité pour une Unité de transport intermodal (UTI) de passer directement de l'un à l'autre, s'ils sont compatibles, par exemple, du navire à la barge ou du train au navire.

Les trafics sont exprimés avec des unités différentes et des classes de trafic propre à chaque mode de transport, du fait de l'hétérogénéité des données. Les unités utilisées sont :

- EVP : Equivalent vingt pieds. Un conteneur de 20 pieds = 1 EVP ; un conteneur de 40 pieds = 2 EVP ;
- UTI : Unité de transport intermodal : conteneurs, caisses mobiles et semi-remorques convenant au transport intermodal. (définition de la Conférence européenne des ministres des transports devenue Forum international des transports) ;
- tonnes : tonnes transportées par le navire (marchandises et poids à vide des véhicules) ;
- véhicules : désignant un ensemble tracteur et remorque, une semi-remorque seule ou une remorque seule.

Nota bene : malgré la recherche d'exhaustivité, certains sites peuvent être absents de la carte. Le Sétra se tient à disposition pour compléter ce recensement.



1 - Sources des données de trafic et méthodologie

1.1 - Combiné ferroviaire

La liste des terminaux exploités a été établie par le S etra   partir de diff erentes sources bibliographiques. Les donn ees de trafics ont  t e fournies par les manutentionnaires de chaque site. La liste a  t e compl et ee des sites non exploit es (source : document de r ef erence de RFF 2008) et de ceux cr e es r ecemment.

Les trafics mentionn es sont ceux de l'ann ee 2007. Ils sont exprim es en nombre d'UTI charg ees/d echarg ees sur le terminal.

1.2 - Roulier

La liste des terminaux a  t e fournie par la Sous-Direction des Ports et du Transport Fluvial (PTF) de la Direction G en erale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) du MEEDDM. Le S etra a ajout e   cette liste le Port de Roscoff (source des donn ees : CCI de Morlaix), le Port de l' ile Rousse, le Port de Propriano, le Port de Porto Vecchio et le Port de Bonifaccio (source des donn ees : CCI de Haute de Corse et de Corse du Sud). Les trafics mentionn es sont ceux de l'ann ee 2007. Seul les terminaux dont les trafics sont sup erieurs   20 000 tonnes sont repr esent es. Les trafics sont exprim es en milliers de tonnes charg ees/d echarg ees sur le terminal (hors tare des v ehicules). Les v ehicules de tourisme accompagn es ne sont pas inclus dans ces trafics.

1.3 - Conteneur fluvial

La liste des terminaux a  t e fournie par Voies Navigables de France (VNF). Cette liste reprend l'ensemble des ports fluviaux   conteneurs existants   la date du 1er janvier 2009. Les trafics mentionn es sont ceux de l'ann ee 2007. Ils sont exprim es en nombre d'EVP charg es/d echarg es sur le terminal.

1.4 - Conteneur maritime

La liste des terminaux a  t e fournie par la Sous-Direction des Ports et du Transport Fluvial (PTF) de la Direction G en erale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) du MEEDDM. Les trafics mentionn es sont ceux de l'ann ee 2007. Ils sont exprim es en milliers d'EVP charg es/d echarg es sur le terminal.

Trois modifications ont  t e apport ees   cette liste :

- les trafics du Grand Port Maritime de Marseille ont  t e d ecoup es entre les bassins Est (Marseille) et les bassin Ouest (Fos)   partir des donn ees du site Internet ;
- le port de Cayenne en Guyane a  t e ajout e   cette liste car annon ant sur son site Internet un trafic conteneuris e de 39 000 EVP en 2007 ;
- le port de Port-Vendres a  t e ajout e   cette liste. Le trafic 2007  tait de 12 700 EVP. (source : CCI des Pyr en ees-Orientales).

1.5 - Route roulante – Autoroute ferroviaire

La liste des terminaux a  t e constitu ee par le S etra. On entend par le terme de « route-roulante » le roulage d'un ensemble routier sur un support roulant ferroviaire. Comme le transport maritime roulier, elle se distingue en 2007 des autres techniques de transport intermodal, par l'absence d'une manutention verticale pour le chargement et le d echargement.

Les trafics mentionn es sont ceux de l'ann ee 2007. Ils sont exprim es en nombre de v ehicules charg es/d echarg es sur le terminal.

Seuls trois sites ont été identifiés en France :

- Coquelles, terminal côté français du tunnel sous la Manche (données de trafic obtenues dans le rapport d'activité 2007 d'Eurotunnel) ;
- Aiton, terminal côté français de l'Autoroute Ferroviaire Alpine (données de trafic 2007 obtenues dans une étude interne au MEEDDM) ;
- Le Boulou, terminal français de l'Autoroute Ferroviaire Perpignan – Bettembourg (activité considérée comme négligeable pour l'année 2007, en raison de la date de démarrage du service commercial).

2 - Réseaux représentés

2.1 - Réseau routier

Le réseau routier représenté sur la carte est le Réseau Routier National (RRN) au 1/01/2008. Ce réseau est celui qui est placé sous la responsabilité de l'Etat. Il est constitué des routes nationales et des autoroutes, concédées et non-concédées. On distingue le linéaire à caractéristiques autoroutières (double trait) du linéaire à caractéristiques « standards », dénommé "autres routes nationales" sur la carte. La couche géographique ici utilisée est celle des données Route500.

2.2 - Réseau ferré

Le réseau ferré cartographié correspond au Réseau Ferré National au 1/08/2008, allégé des voies catégories 7 à 9 sans voyageurs (SV) selon le classement de l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC). La couche géographique ici utilisée est celle du RGI de la SNCF, mis à disposition du Sétra par RFF.

2.3 - Réseau fluvial

Le réseau fluvial cartographié correspond au patrimoine de VNF sur lequel les trafics 2006 sont supérieurs à 500 000 tonnes ou 5 500 circulations annuelles. La couche géographique ici utilisée est celle des données VNF.

3 - Autres représentations

Métropole : GéoFLA ® © IGN 2006

DOM : BDCARTHOR® © IGN 2007

Océans, mers et Europe : © ACXIOM

Présent pour l'avenir

Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements

46, avenue Aristide Briand – BP 100 – 92225 Bagneux Cedex – France
téléphone : 33 (0)1 46 11 31 31 – télécopie : 33 (0)1 46 11 31 69

Document consultable et téléchargeable sur les sites web du Sétra :

- Internet : <http://www.setra.developpement-durable.gouv.fr>
- Intranet (Réseau ministère) : <http://intra.setra.i2>

© 2009 Sétra

Le Sétra appartient
au Réseau Scientifique
et Technique
du MEEDDM

